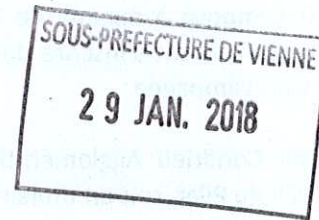


CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 janvier 2018

Date de la convocation : 17 janvier 2018

Nombre de conseillers en exercice : 51



Etaient présents :

M. Thierry KOVACS,
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Patrick CURTAUD, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Manuel BELMONTE à M. Frédéric BELMONTE, Mme Michèle CEDRIN à M. Pascal CHAUMARTIN, Mme Mari Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Jean-François MERLE à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, M. Jacques THOIZET à M. Christophe BOUVIER, Mme Blandine VIDOR à M. Sylvain LAIGNEL.

Absent : M. Adrien RUBAGOTTI

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au comité de programmation LEADER du Pilat.

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le 4 janvier 2018, Vienne Condrieu Agglomération a installé son nouveau conseil communautaire ainsi que son Président, Vice-présidents et autres membres du bureau.

La nouvelle Agglomération a délibéré pour désigner ses représentants au syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat.

Le comité de programmation du programme de financement européen LEADER est porté par le syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat. Le Comité de programmation pilote la mise en œuvre de la stratégie. A ce titre le Comité :

- Élabore la procédure de sélection et valide les appels à projets ;
- Auditionne les candidats et décide du soutien apporté au titre de LEADER aux projets soumis ;
- Assure la gestion de la maquette financière du programme ;
- Coordonne à la fois la communication et l'évaluation de LEADER.

Il est composé à minima de 51 % de représentants des acteurs privés du territoire. Les projets soutenus doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes : économie de proximité, agroécologie, lien ville/campagne.

Vienne Condrieu Agglomération doit désigner ses représentants au comité de programmation LEADER du Pilat, soit un titulaire et un suppléant.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de l'environnement,

VU l'arrêté interpréfectoral n°38-2017-11-17-007 (Isère) et n°69-2017-11-17-001 (Rhône) du 17 novembre 2017 approuvant la fusion au 1^{er} janvier 2018 de ViennAgglo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de l'intégration de la commune de Meyssiez,

VU les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

VU les statuts en vigueur du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PROCEDE à la désignation des représentants au comité de programmation LEADER du Pilat.

La représentation de Vienne Condrieu Agglomération au sein du comité de programmation LEADER du Pilat est fixée comme suit :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Bernard CATELON	Claude BONNEL

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 24 janvier 2018

Le Président certifie que la présente délibération
et a été publiée le

29 JAN. 2018



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS